



déplacement et accessibilité

Plan de Deplacements Entreprise

Qu'est ce que le PDE ?

C'est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements liés au travail en utilisant des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

L'esprit du PDE :

- Une démarche volontariste pour mieux connaître et gérer les déplacements générés par l'entreprise.
- Un moyen de prendre part à la mise en œuvre d'un système de transport performant et améliorer son accessibilité.
- Une opportunité de modifier ses pratiques de transport et de s'engager dans une démarche éco-citoyenne.



Quels sont les enjeux d'un PDE ?

Économie :

- Baisser les coûts imputés aux transports
- Optimiser ses déplacements et son fonctionnement
- Accroître sa productivité
- Valoriser son image par le biais d'une démarche responsable et citoyenne

Social :

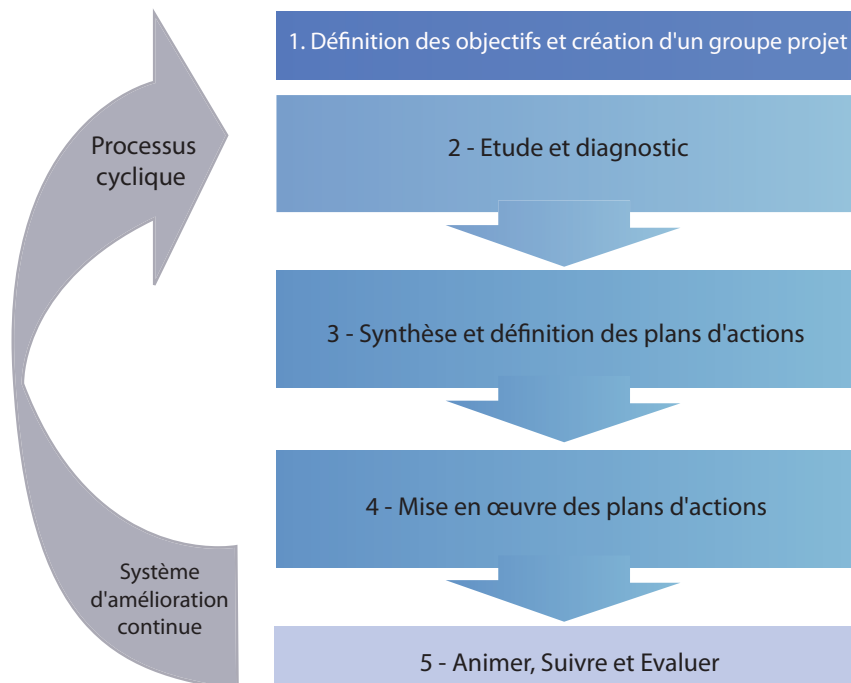
- Baisser les frais de déplacements domicile/travail des salariés
- Améliorer les conditions de travail et de transport
- Diminuer le stress = moins de perte de temps et plus de confort
- Permettre un meilleur dialogue social pour l'entreprise

Environnemental :

- Favoriser les solutions alternatives à la voiture individuelle
- Maîtriser les déplacements
- Limiter les nuisances correspondantes (pollution atmosphérique, bruit,...)
- Réduire la demande énergétique
- Récupérer des espaces publics notamment en diminuant le stationnement sur la voie publique
- Permettre un meilleur dialogue social pour l'entreprise



Les étapes de la mise en place du PDE :



De quels soutiens bénéficier ?

L'accompagnement financier de référence prévu par l'ADEME comprend :

- un soutien aux études d'aide à la décision, incluant éventuellement une assistance à maîtrise d'ouvrage (taux d'aide maximum de 50 % sur une assiette soumise à conditions et limitée à 75 000 euros).
- un soutien aux opérations exemplaires, comprenant le management de projet (taux d'aide de 20 à 30 % sur une assiette plafonnée à 300 000 euros)

Elles seront attribuées en priorité aux établissements de plus de 300 salariés.

Contactez nous dès maintenant pour étudier ensemble vos projets

contact@previtech.fr